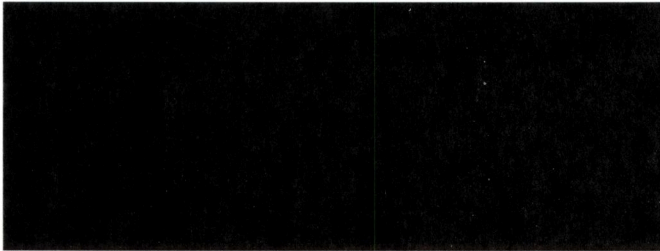


Le 10 février 2016

Stella Loney
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5043

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre lettre du 9 janvier 2016, reçue à nos bureaux le 11 janvier 2016, concernant la politique des dons et commandites d'Hydro-Québec et le nombre de dons et de commandites effectué par Hydro-Québec.

En réponse à votre demande, nous vous informons que toutes les données relatives aux dons et aux commandites de l'entreprise pour les années 2009 à 2015, de même que la *Politique d'octroi des dons et commandites*, sont accessibles sur notre site Web à l'adresse suivante :
<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/dons-commandites/dons-commandites-2015.html>

Pour l'année 2008, vous trouverez ci-joint copie du document *Dons et commandites Bilan 2008*.

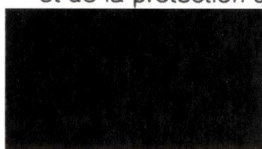
Par ailleurs, prenez note qu'aucun don ou commandite n'est effectué par le président-directeur général ou par les filiales d'Hydro-Québec.

Vous trouverez également ci-joint la version 2009 de la *Politique d'octroi des dons et commandites*, ce qui constitue l'unique version antérieure à la version 2013 diffusée sur notre site Web.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.